



REPUBLICQUE FRANÇAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
-----  
VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 18 octobre 2018

**N°2018/10/050 : AVENANT N°1 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT PAR AFFERMAGE**

*L'an deux mille dix-huit le 18 octobre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 12 octobre 2018.*

**Etaient présents : 21**

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Gérard MORAUX, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS (arrivée à 22h00), Emmanuel FONKING (arrivé à 20h15), Denise GONON, Azdine RAMDAN, Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Ange AMBROSIO, Roselyne WALGER, Joaquim DA CRUZ (arrivé à 20h15), Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Isabelle GUILA-CORNIL, Serge MAGLIOZZI.

**Pouvoirs : 2**

Madame Françoise VASSELON à Monsieur Manuel MEZE, Madame Geneviève LEGUAY à Madame Annick PANE.

**Absents excusés : 4**

Mesdames Elise BEAUFORT-LAMBERT, Fathia BEN MABROUK, Clémence LAUMONIER, Monsieur Patrick AUGÉY.

Mme Annick PANE a été élue secrétaire de séance

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** l'avis de la commission Urbanisme/VRD/développement durable du 11 octobre 2018,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré

**A L'UNANIMITE**

Accusé de réception en préfecture  
077-217704758-20181023-2018-050DEL-DE  
Date de télétransmission : 23/10/2018  
Date de réception préfecture : 23/10/2018

**APPROUVE** l'avenant N°1 au contrat de délégation du service public d'assainissement par affermage relatif à l'intégration du nouveau réseau d'eaux usées de la rue du Chêne au Roi

**AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint à signer les documents correspondants

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,  
Jean-Michel MORER

